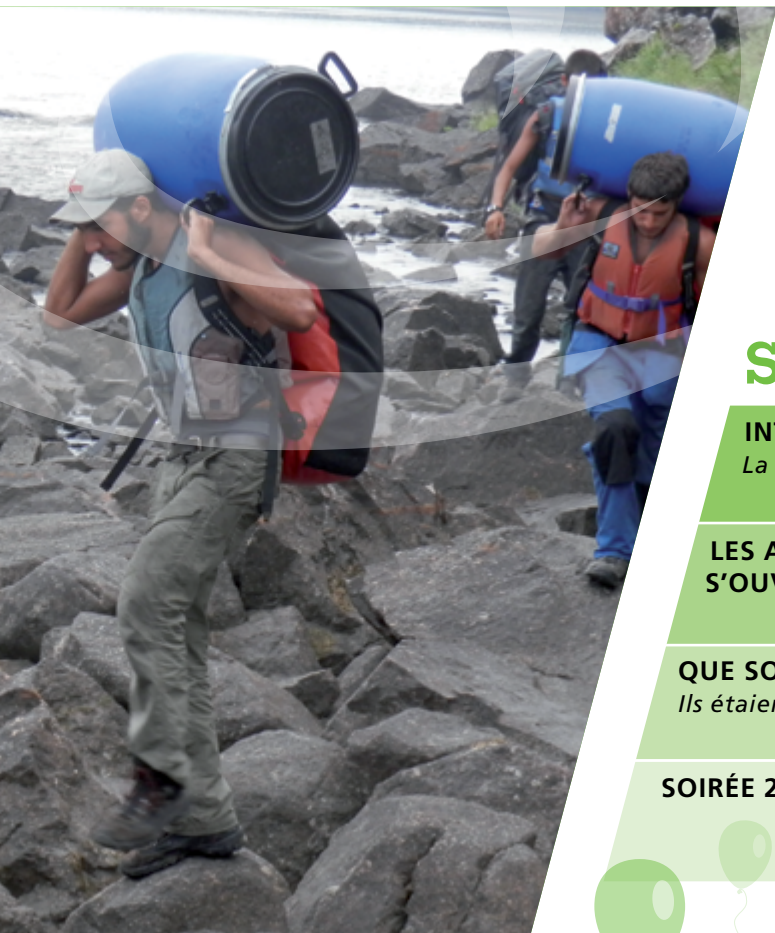


Siège administratif  
1890 Mex/VS  
Tél. 027 766 40 00  
Fax. 027 766 40 01  
info@lafontanelle.ch  
www.lafontanelle.ch



## Sommaire

### INTERVIEW

*La Confédération veille et soutient*

2 à 3

### LES AVENTURES ÉDUCATIVES S'OUVRENT AUX JEUNES EXTERNES

4 à 5

### QUE SONT-ILS DEVENUS ?

*Ils étaient à La Fontanelle au cours de ces 25 ans*

6 à 7

### SOIRÉE 25<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

8

## Edito

### Une institution romande, plus que jamais!

Cette édition marque la fin des festivités du 25<sup>e</sup> anniversaire de notre association et c'est avec plaisir que nous vous l'adressons. Vous trouverez en dernière page quelques échos de la soirée anniversaire organisée le 28 septembre dernier, dont le succès a dépassé nos attentes. Deux pages spéciales sont également consacrées à des témoignages de résidents de ces 25 dernières années.

Par ailleurs, durant cette année 2012, deux projets importants ont été menés à terme à notre plus grande satisfaction. Le premier est la réussite de l'examen de reconnaissance de nos activités par la Confédération. Les exigences et le rôle de la Confédération dans ce domaine sont souvent méconnus et il nous a paru intéressant d'approfondir la question dans ce journal (p. 2, 3). Le deuxième projet a été l'aventure éducative de sept semaines qui s'est déroulée cet été au Canada. Pour la deuxième année consécutive, nous avons ouvert cette expédition à des jeunes externes. Encore une fois, nous constatons l'impact positif de cette approche éducative et en 2013 notre association

a décidé d'étoffer l'offre de ces projets pour des jeunes externes. Plus de détails figurent dans ce numéro.

Notre association a le privilège de compter beaucoup de partenaires actifs qui partagent nos préoccupations ainsi que des donateurs généreux et fidèles; cela a été déterminant pour relever les défis de ces dernières années. Nous leur redisons notre sincère reconnaissance. Un autre élément clé est la collaboration constructive avec les services placeurs des cantons romands. La répartition cantonale des jeunes accueillis à La Fontanelle correspond grosso modo au poids démographique respectif des cantons romands, ce qui confère à l'institution une identité très romande. Lorsque tout a été essayé dans l'environnement naturel du jeune sans les résultats escomptés, il devient manifeste qu'il faut le protéger par une mise à distance temporaire d'un milieu défavorable à son développement.

Notre désir pour les années à venir est de poursuivre cette vocation romande en restant ouverts aux besoins inter-cantonaux pour pouvoir continuer à proposer aux jeunes romands notre savoir-faire spécifique.

En attendant, nous vous souhaitons à toutes et à tous un Joyeux Noël et nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

**Nicolas Mettan**  
Président

**André Burgdorfer**  
Directeur

## La Fontanelle a réussi son examen!

En août dernier, deux représentantes de l'Office fédéral de la justice accompagnées du Chef du service cantonal de la Jeunesse ont passé une journée dans les deux foyers de La Fontanelle pour évaluer si la prise en charge correspond à leurs exigences. Cet examen a lieu tous les quatre ans dans toutes les institutions suisses qui accueillent des jeunes en difficulté et qui bénéficient de subventions de la Confédération. Suite à cette journée, nous avons rencontré deux collaboratrices de l'Office, Mesdames Cornelia Rumo et Béatrice Kalbermatter, pour en savoir un peu plus sur leur travail.



B. Kalbermatter, collaboratrice scientifique

**Mme Kalbermatter, Mme Rumo, vous parcourez la Suisse pour sonder les institutions qui accueillent des jeunes en difficulté. Dans quel but?**

La Confédération a défini des standards de qualité en matière d'encadrement des jeunes en grande difficulté, et les institutions éducatives qui répondent à ces critères peuvent bénéficier de subventions. Ce soutien financier correspond en général à une contribution de 10 à 30% de leur budget.

**Vous n'êtes donc pas une autorité de surveillance nationale?**

Non, les cantons sont autonomes dans leur façon de gérer l'aide à la jeunesse même s'ils doivent respecter le minimal légal requis selon l'Ordonnance réglant le placement d'enfants (OPEE du 19.10.1977). Cependant, les institutions et les cantons qui remplissent les conditions de reconnaissance peuvent bénéficier de subventions fédérales. Les établissements

doivent d'abord être reconnus par notre office. Ensuite, cette reconnaissance est réexaminée tous les quatre ans. A ce jour, nous suivons près de 180 institutions réparties dans 21 cantons.

**Obtient-on facilement cette reconnaissance?**

Le travail à fournir est important: l'institution doit présenter une documentation complète expliquant son concept pédagogique et sa mise en pratique sur le terrain. En effet, nous évaluons avant tout la qualité de la prise en charge au travers des écrits qui nous sont fournis. Nous sommes convaincues des vertus de l'écriture qui nécessite une réflexion. Celle-ci permet de se questionner, de clarifier, puis de fixer les valeurs qui définissent la prise en charge, ainsi que la manière dont les éducateurs la réalisent. Si un écrit est rédigé de manière superficielle, les incohérences et les contradictions se remarquent très vite et nous avons là un indice qui démontre que le travail n'est pas fait en profondeur.

**Avez-vous d'autres critères de qualité?**

Nous sommes très attentives à la cohérence entre les valeurs, le concept pédagogique et l'accompagnement quotidien. Pour nous, c'est un critère prioritaire. Une autre exigence importante concerne le personnel



C. Rumo, resp. du secteur reconnaissance

éducatif, dont le 75% doit être formé en éducation spécialisée. Il y a aussi des quotas minimum pour l'encadrement: un groupe de 5 à 10 jeunes doit, par exemple, être accompagné par au moins deux éducateurs. De plus, nous exigeons une prise en charge possible 365 jours par an, 24h/24h.

**Comment faites-vous si vous n'êtes pas d'accord avec les valeurs ou le modèle pédagogique défendus par une institution?**

Dans la mesure où ces valeurs sont acceptées par l'autorité cantonale, nous ne nous positionnons pas. Nous n'avons pas à dire comment il faut faire. Notre rôle est de vérifier que l'encadrement éducatif respecte nos critères et d'évaluer si la prise en charge est en adéquation avec le type de population accueillie. Si nous observons des incohérences, nous devons aussi les signaler. Bien entendu, nous avons un idéal de prise en charge et il est parfois difficile de ne pas en parler, mais ce n'est pas notre



rôle. Nous ressentons souvent du respect et de l'empathie pour ce que vivent les équipes éducatives. Ce sentiment facilite le lien et l'échange, mais il ne doit pas empêcher la confrontation quand elle est nécessaire. C'est pour cela que nous préparons et effectuons ces examens toujours en tandem afin d'avoir un contrôle interpersonnel. Les tandems sont changés à chaque examen, ce qui permet d'avoir un regard neuf sur l'institution observée.

### **Quelle évolution percevez-vous depuis ces 10 dernières années?**

De gros efforts ont été faits dans l'élaboration conceptuelle de la prise en charge, et un certain nombre de directions ont reconnu que ce travail a permis de s'approprier ou, au contraire, de modifier positivement des orientations éducatives. Nous constatons avec surprise que cette mouvance a aussi influencé les institutions qui ne sont pas reconnues par notre office. Le personnel diplômé a également augmenté.

### **La prise en charge institutionnelle évolue et tend de plus en plus vers de l'accompagnement ambulatoire. Pensez-vous que le soutien de l'OFJ puisse suivre cette évolution?**

Nous sommes convaincues que la prise en charge stationnaire sera toujours nécessaire pour une certaine population. L'intensification de l'offre ambulatoire représente certainement un progrès. Toutefois notre base légale définit clairement que les fonds fédéraux doivent être utilisés pour le secteur stationnaire. Cette aide étant la plus «chère», les subventions sont là pour décharger les

services de placement. Un changement de loi est un choix politique et non une décision administrative.

### **Un souhait pour les années à venir?**

Nous aimerions pouvoir mettre fin au «tourisme institutionnel» et amener les services sociaux, les tribunaux et les institutions à mieux collaborer et coordonner leurs actions ou prestations. Aujourd'hui, les partenaires se sentent encore trop souvent en concurrence et ne travaillent pas assez ensemble, dans l'intérêt du jeune en rupture. Conséquences: le jeune effectue parfois plusieurs changements d'institution, ce qui peut être difficile à vivre pour lui. Un autre souhait serait d'avoir un outil qui permette de mieux répertorier les besoins et les moyens existants. Pour l'instant, au niveau Suisse il est impossible de connaître le nombre de jeunes placés et la quantité de places existantes. C'est vraiment une carence pour une planification nationale des moyens à long terme.



*Propos recueillis par Joanna Vanay et André Burgdorfer*

## **Un travail de titan en faveur des jeunes!**

Béatrice Kalbermatter et Cornelia Rumo travaillent pour l'Office fédéral de la Justice, et plus particulièrement dans le secteur appelé «Section des exécutions des peines et des mesures». Pourtant, l'essentiel de leur mission ne concerne pas des jeunes qui ont commis des délits pénaux. Cette situation étonnante s'explique principalement par le fait que toutes les mesures, y compris les mesures civiles, sont liées à la justice puisqu'elles doivent être prononcées par une autorité juridique. Autre fait remarquable: cette «Section des exécutions des peines et des mesures» dispose de ressources humaines relativement limitées, et pourtant un travail colossal y est réalisé. Les forces de travail consenties pour examiner, puis gérer le subventionnement des 180 institutions soutenues par la Confédération sur tout le territoire suisse, représentent... un 220% seulement. A cela s'ajoute un 80% pour tout ce qui concerne les questions de soutien à la construction d'un nouvel établissement ou au développement de projets novateurs dans le domaine éducatif.

## Les aventures éducatives s'ouvrent aux jeunes externes

Autrefois réservés exclusivement aux jeunes de l'institution, les camps de longue durée, en Suisse ou à l'étranger, sont désormais ouverts à d'autres adolescents. Deux expériences positives en 2011 et en 2012 encouragent La Fontanelle à développer cet outil pédagogique. Il s'agit aussi de répondre à une demande croissante de la part des services placeurs.

Les camps d'aventure font partie du programme éducatif de La Fontanelle depuis les premières années de l'association. L'objectif de ces séjours itinérants de plusieurs semaines en pleine nature est de créer une rupture avec son environnement et ses habitudes délétères, et de faire vivre au jeune une expérience hors du commun. Dans un contexte inhabituel et inconnu, sans soutien extérieur, déconnecté du monde, il va devoir cohabiter avec d'autres adolescents, faire confiance à des adultes qui le guident et se dépasser pour affronter l'épreuve.

Dès 2011, La Fontanelle tente l'expérience et ouvre ces camps à des jeunes externes: «C'est un engagement de courte durée, qui n'a pas la lourdeur d'un placement de plusieurs mois. Les «candidats» à ces camps sont des jeunes en train de «glisser», qui sont également suivis par des services sociaux. Ceux-ci attendent de cette expédition qu'elle provoque un déclic, une prise de conscience qui permettra à ces adolescents de poursuivre leur route différemment», explique Rébecca Tramaux, responsable de ces projets. Les premiers camps ouverts officiellement à des jeunes de l'extérieur se sont déroulés au Canada en été 2011 et 2012.



Rébecca Tramaux, resp. du secteur sport et découverte

### Un outil obligeant le jeune à réagir

Rébecca Tramaux est convaincue de l'utilité de ces expéditions. «C'est un outil incroyable, qui oblige le jeune à réagir, à s'adapter. La durée du camp et l'éloignement de la famille sont des éléments importants. Certes, au départ, l'adolescent ne se réjouit pas de partir, car il a peur de l'inconnu, il a peur de l'effort, de ne pas être capable et comme les jeunes ne se connaissent pas, la dynamique de groupe est un défi majeur. Mais il sait qu'il vient pour travailler sur lui. A son retour, il est fier d'y être arrivé, d'avoir enfin réussi quelque chose.» Les échos sont aussi positifs du côté de l'entourage. «Pour les familles, c'est un grand pas que de laisser partir leur enfant, souvent pour la première fois. Le risque est qu'elles attendent de l'expérience qu'elle sera le remède à tous les maux, ce qui n'est évidemment pas le cas. Il y a des déceptions, c'est sûr. Mais aussi des satisfactions

lorsque les parents constatent des changements, lorsqu'une évolution est là», affirme l'éducatrice.

### Trois nouveaux camps pour 2013

Forte de ces deux expériences positives, La Fontanelle entend maintenir et développer cette prestation. En 2013, elle projette de mettre en place trois aventures éducatives ouvertes prioritairement à des jeunes externes. Les projets actuellement retenus sont le tour d'une île grecque en canoë au mois de mars, une expédition en montagne en Suisse ou en France en juillet, et une traversée du désert marocain en novembre. «A la suite de l'aventure éducative et en cas de besoin, un accompagnement à domicile par nos référents locaux sera possible, comme c'est déjà le cas aujourd'hui à la sortie du foyer», indique André Burgdorfer, directeur de La Fontanelle. Ces camps itinérants sont actuellement organisés uniquement pour les garçons. André Burgdorfer précise: «D'après notre expérience, les filles profitent vraiment de ces expéditions et réalisent un travail en profondeur parfois plus important que les garçons. Nous adapterons les expéditions si le besoin pour des filles est exprimé par les cantons romands, ce qui n'est pas suffisamment le cas pour l'instant».





## Témoignage d'Anthony, 18 ans, et de son père

«Par peur de l'échec, Anthony ne faisait plus rien. Il n'y avait pas de continuité dans ce qu'il entreprenait. Il fallait casser ce cercle négatif, mais en tant que parents, nous étions en difficulté pour le faire», explique son père. En recherche d'une solution, la famille d'Anthony a eu vent des aventures éducatives de La Fontanelle et ce concept correspondait à ses attentes. Par chance, il restait une place disponible. «Anthony est parti avec l'envie de se prouver à lui-même et de démontrer aux autres qu'il était capable de faire ce camp, d'en retirer quelque chose de positif», confie le papa.

«J'ai pris conscience que j'étais trop faible, seul» (Anthony)

«Durant ce séjour, mon fils a vu que malgré les difficultés rencontrées, il a été capable de les surmonter. Ce camp lui a permis de faire le vide, d'analyser les choses, et de mettre en évidence ses qualités, ses capacités». Quelques semaines après son retour, alors qu'il refusait auparavant toute prise en charge institutionnelle, Anthony a demandé de sa propre initiative à suivre le programme éducatif du foyer de La Fontanelle, à la surprise de tout le monde: «Je pensais être capable de m'en sortir seul. Là-bas, on est coupé de beaucoup de choses, des journaux, d'internet, de la cigarette, de la drogue... Le reste du monde ne nous regarde plus, on se retrouve avec soi-même. En réfléchissant, j'ai pris conscience que j'étais trop faible pour faire face à mes problèmes, mais aussi que je n'avais pas tout foiré dans ma vie. Les éducateurs nous donnent des tâches à accomplir, elles sont dures, mais elles sont adaptées à chacun. Comme on réussit à les faire, on se sent valorisé. A mon retour, j'avais une meilleure estime de moi, mais en même temps j'avais peur de perdre ça. J'ai décidé d'aller à La Fontanelle pour conserver ces acquis et poursuivre le travail commencé au camp». Et son père d'ajouter : «Anthony a pris SA décision. On attendait depuis longtemps que ce soit lui qui décide quelque chose de sa vie!

Et après des années de difficultés, de doutes, de revirements successifs, c'est la première fois que quelque chose dure...».

Il conclut: «Quelque chose a changé, on ne sait pas quoi, mais pour la première fois, il y a eu un déclic. On le revoit sourire, avoir envie de faire les choses. On reprend espoir pour

«Quelque chose a changé, on ne sait pas quoi, mais pour la première fois, il y a eu un déclic ». (père d'Anthony)

lui». Pour la suite, Anthony a des projets. Au terme de son placement, il souhaite amorcer une transition en douceur et loger dans le studio mis à disposition par La Fontanelle à Saint-Maurice. Son but est de trouver un travail par le biais d'un des éducateurs. Un métier qui l'intéresse? «Bûcheron, j'ai appris ce métier au Canada; ou masseur, je crois que je suis assez doué pour faire ça», rajoute-t-il en souriant.

## Témoignage d'une maman

Accepter de rompre tout contact avec son fils durant 7 semaines n'est pas chose aisée. Voici le témoignage d'une maman dont le fils a expérimenté le camp au Canada cet été, en tant que jeune externe.

«La séparation a été pénible car elle s'est faite de manière abrupte. Le projet nous a été proposé quatre semaines avant le départ et nous n'avons eu que peu de temps pour nous y préparer. Par ailleurs, le camp se déroulait en été, période synonyme de retrouvailles pour notre famille. Au moment du départ, mon fils a paniqué et a fumé des joints. On s'est séparé fâché. Les premiers jours ont donc été d'autant plus difficiles, j'ai souffert de ne pas pouvoir communiquer avec lui.

«A un certain moment, on passe un cap et on se rend compte que la séparation nous fait du bien»

Finalement, j'ai compris que cette séparation était nécessaire pour lui et pour moi. Nous avons pu mettre en perspective nos difficultés. Il nous a fallu cependant du temps pour vraiment lâcher prise. Quand l'expédition s'est terminée, j'ai presque souhaité qu'elle dure encore, même si j'avais aussi besoin de revoir mon fils. C'est quelque chose d'assez ambigu. A un certain moment, on passe un cap et on se rend compte que la séparation était indispensable et bénéfique. Au retour, mon fils, qui était auparavant dépendant des joints, avait le regard vif et franc. Et depuis, le changement est impressionnant. Il n'est plus dépendant, refait du sport et s'est défini un projet professionnel. Cette expérience au Canada lui a appris à définir ses propres besoins, ses limites et l'a renforcé. Nous avons pu reprendre notre relation sur des bases différentes.»



Pour conclure notre rétrospective de ces 25 dernières années, nous partageons avec vous encore trois interviewees d'anciens résidents. Pour le quatrième et dernier entretien, c'est une jeune fille actuellement en placement qui a bien voulu nous faire part de ce qu'elle vit au foyer des filles à Vérossaz.

## pablo

J'ai 31 ans, je suis marié et père de deux enfants, je travaille comme éducateur et j'habite à Produit. Je suis allé à La Fontanelle en 1997-1998.

Quand je suis arrivé à La Fontanelle, j'avais 16 ans, j'étais un adolescent révolté de la ville. Ce qui a été difficile c'était de changer mes habitudes. Avant de venir au foyer, je partais faire la fête le jeudi soir et je rentrais le lundi matin, je dormais et je repartais faire la fête. J'avais arrêté mon apprentissage, j'étais polytoxicomane. Retrouver un rythme a été difficile, quitter mes amis aussi.

J'ai fait deux fois le camp Canada, une fois en été et une fois en hiver, j'ai appris à faire des bivouacs, j'ai commencé à faire de la montagne. Au début on a de la peine à voir les beautés de la nature mais à travers les expériences de groupe, on s'ouvre à d'autres choses. La Fontanelle m'a permis de découvrir une autre facette du monde, le goût de l'aventure.

Je suis allé au bout du placement. J'ai trouvé un apprentissage et j'ai obtenu mon diplôme de gestionnaire de vente.

Si j'ai des regrets? Lorsque j'étais adolescent, je voulais devenir joueur de foot professionnel. J'en aurais eu les compétences, mais parce que je faisais trop la fête je n'ai pas pu le devenir. J'ai aussi des regrets par rapport à ma famille, le fait d'avoir fait souffrir mon père, ma mère, mes frères et sœurs.

Pour conclure, j'ai envie de dire : vive La Fontanelle! J'ai vraiment de très très bons souvenirs. Même si par la suite j'ai rechuté, si j'ai eu des difficultés, le placement m'a vraiment aidé.

## aline

J'ai 23 ans, j'habite seule à Nyon, je travaille dans une boulangerie-tea-room. Je me suis mariée mais je suis séparée actuellement. J'ai fait mon placement de 2006 à 2008.

Mon placement à La Fontanelle? C'était la meilleure année de ma vie; je me sentais comprise, c'était comme une famille, c'était chaleureux. La Fontanelle, c'est les filles, le groupe, l'endroit, l'entourage... Je pouvais m'exprimer, on était à mon écoute, avant je ne m'exprimais pas du tout. Ça m'a apporté de la confiance en moi, je m'affirme plus.

Ce qui était difficile, c'était d'être séparée de mon copain, de changer de milieu, le fait d'être éloignée de lui, j'avais le sentiment de l'abandonner.

J'ai l'impression d'avoir beaucoup évolué durant cette année-là, j'avais le sentiment de vivre vraiment, avant je me laissais vivre. Quand je suis revenue à la maison, j'ai repris un peu mes habitudes, c'était la vie de tous les jours... C'est dur de se motiver.

J'ai terminé mon placement de façon correcte, j'ai été au bout du programme. Je suis retournée chez ma mère car je n'avais pas de salaire. Puis j'ai trouvé du travail car je voulais vivre avec mon copain. J'ai bénéficié de l'accompagnement de la référente locale, c'était bien d'avoir quelqu'un qui me comprenait. Avec ma mère, ça va beaucoup mieux. Avec mon père, on n'a jamais été proche, mais il trouvait que j'avais bien avancé.

Je suis restée en contact avec plusieurs filles qui ont fait le placement avec moi, surtout avec Hali, elle est devenue une amie. Récemment, on a organisé une rencontre, on était cinq filles de La Fontanelle, entre copines, c'était sympa. J'ai des regrets, oui. En fait, si j'avais eu plus confiance en moi et si je n'avais pas été dans cette relation amoureuse avant d'entrer au foyer, je ne me serais pas mariée avec cet homme. J'aurais su penser à moi avant de penser aux autres, j'aurais compris que ça ne sert à rien de persévérer dans des choses dont on sait à l'avance qu'elles n'iront pas. Je regrette aussi de n'avoir pas été plus proche de ma mère, j'aurais pu lui confier mes doutes, et elle m'aurait aidé à voir plus clair en moi.

J'ai parfois de la nostalgie de ce que j'ai vécu au foyer. Avec les filles, on regarde des fois la vidéo, les photos et on se rappelle les souvenirs. Ah, et puis, depuis La Fontanelle, je n'ai plus voyagé non plus.





## Francis

C'était en 1993 que j'ai été à La Fontanelle. Je vis vers Aigle, dans un mobilhome. Je suis en couple depuis 7 ans, nous avons un enfant qui a été placé à cause du fait qu'on vit dans un mobilhome car «ce n'est pas un logement». L'enfant aura 1 an bientôt. Je travaille, j'ai des petits jobs, plutôt du travail intérimaire.

Avant de venir à La Fontanelle, j'avais fait d'autres foyers où il n'y avait rien à faire toute la journée. Ça m'a fait apprécier qu'à Mex, on était occupé, le fait de travailler c'était positif. La Fontanelle m'a appris plein de choses : ça a permis que le dialogue s'ouvre à nouveau entre mon père et moi, j'ai pris conscience de la valeur de l'argent et comment le gérer, et comme je l'ai dit, j'ai appris à travailler. Pourtant, le placement n'a pas été facile tous les jours : au début, les week-ends sportifs étaient assez pénibles, mais avec le recul je les ai trouvés plutôt sympas. Parfois avec les éducateurs on avait l'impression d'en prendre plein la figure, on ne se sentait pas toujours écouté; de notre côté, on a aussi fait des bêtises,



comme fuguer. Ma fin de placement s'est terminée trop rapidement : les services sociaux de Genève ont cessé de payer le placement à La Fontanelle dès que j'ai eu 18 ans. Je me suis retrouvé dans un foyer de préapprentissage à Genève, et je n'étais pas prêt.

J'aimerais conclure en disant que même si à l'adolescence on est en guerre avec nos parents parce qu'on est jeune et qu'on a envie de liberté, ils restent nos parents et ils méritent notre respect. On ne le comprend pas à ce moment-là, mais s'ils nous disent non, ce n'est pas pour nous embêter, c'est pour nous éviter des problèmes.

## estelle

Je suis actuellement à La Fontanelle, j'aurai bientôt 17 ans, j'habite à Estavayer-le-Lac et j'ai commencé mon placement au mois de mai.

La Fontanelle pour moi est associée au changement. Je ne peux pas faire ce que je veux, donc je dois m'adapter, et c'est une école de vie pour plus tard car dans la vie professionnelle je devrai aussi me plier à des exigences. Pour l'instant, je vois déjà beaucoup de changements : je m'entends beaucoup mieux avec mon père, mes frères et sœurs, ils me considèrent enfin comme quelqu'un de responsable plutôt que comme une gamine qui ne fait rien de sa vie ou seulement des bêtises. J'ai aussi fait des prises de conscience, je ne me rendais pas compte de comment j'étais avant : droguée, sur les nerfs, usante pour tout le monde... Ça a été difficile pour moi de réaliser



Sept. 2012, activité ludique pour les filles après une itinérance à pied

que j'avais des choses à changer, comme mon mal-être, mes difficultés à communiquer, mes problèmes scolaires. Avant de venir à La Fontanelle, j'ai beaucoup manqué l'école durant les trois dernières années. J'ai réalisé au foyer que j'avais pas mal de lacunes et que j'étais pas mal perdue. Mon avenir professionnel, je le vois dans le social, j'aimerais bien faire un diplôme d'assistante socio-éducative. Pour entrer dans cette école, je dois avoir obtenu mon diplôme de fin de scolarité obligatoire. Or, j'ai été promue à la fin de la 8e, mais ai interrompu la 9e. En ce moment, je suis en train de me préparer à l'examen de fin de scolarité, et je suis aidée par Vincent, l'enseignant de La Fontanelle, qui a fait des démarches pour que je puisse me présenter à l'examen. J'espère qu'on m'en offrira la possibilité.

J'ai des regrets, oui. D'avoir séché les cours et d'avoir été renvoyée de l'école privée où j'étais. Je regrette d'avoir commencé les drogues, et je regrette aussi d'avoir déçu mon père. Pour conclure, j'aimerais dire que j'en ai beaucoup voulu à mon curateur de m'avoir placée à La Fontanelle car je ne comprenais pas pourquoi. Maintenant, je l'en remercie, même s'il m'a fallu du temps pour l'accepter.

Propos recueillis par Anne-Marie Cajoux

## Une soirée... des rires, des contacts, des souvenirs

La Fontanelle a choisi la date du 28 septembre pour célébrer son 25<sup>e</sup> anniversaire en compagnie des partenaires et amis de l'association. Retour en images sur cette soirée festive qui a réuni plus de 500 personnes au théâtre du Martolet à Saint-Maurice.

Claude Roch, conseiller d'Etat valaisan en charge de l'éducation, et son épouse Gisèle, l'un des couples «VIP» de cette soirée.



«La Fontanelle fait un travail remarquable, c'est un exemple de solidarité dans un monde perturbé. Les jeunes ont besoin de ce type d'accompagnement. Ils ont besoin d'un cadre moral, éthique, de valeurs comme celles transmises au travers des camps itinérants»

Rosmarie Facelli, membre du comité et présidente de 2004 à 2009, a eu un vrai coup de cœur pour La Fontanelle.



«J'ai travaillé avec La Fontanelle quand je dirigeais un foyer pour filles. Au début, La Fontanelle proposait une prise en charge mixte, puis elle a ouvert un second foyer pour les filles seulement. C'est à ce moment-là que je me suis engagée. Et ce qui m'a toujours plu aussi à La Fontanelle, ce sont les camps. Ils aident non seulement les jeunes à retrouver confiance en eux, mais aussi les parents à refaire confiance à leur enfant.»

Christine Musabuka, fondatrice de La Fontanelle. En 1983, Christine et son mari Charles Péquignot décident de se constituer en famille d'accueil. 25 ans après, elle salue l'évolution de La Fontanelle, devenue institution.



«Je ne regrette pas l'expérience même si, dans les faits, la difficulté de concilier et bien dissocier l'éducation de nos propres enfants avec la prise en charge des adolescents s'est fait sentir rapidement. Accueillir à long terme à la table familiale un jeune très perturbé, ce n'est pas possible, on épuise une famille. L'évolution vers une structure institutionnelle était judicieuse, indispensable.»

## Une bonne humeur improvisée et contagieuse

La Fontanelle a misé sur la troupe d'improvisation théâtrale lausannoise Avracavabrac pour animer la soirée. Cette équipe de comédiens déjantés offre un spectacle inspiré de thèmes suggérés par le public. Avec ses deux stars de l'émission 120' de Couleur 3, Vincent Veillon et Vincent Kucholl, elle a rivalisé d'esprit, de talent et d'humour pour faire rire l'assemblée. Leurs improvisations sur des thèmes tels que «Les 20 ans du directeur à La Fontanelle», «La Foire du Valais, la religion du canton!», «9 mois de grossesse, que du bonheur», «Le bloc opératoire» ou encore «La cour d'Angleterre» ont permis d'apprécier leur irrévérence, leur perspicacité et leur immense talent. Pour le plus grand plaisir du public.



Les nombreux convives ont pu profiter d'un cocktail dinatoire avant le spectacle. De quoi favoriser les retrouvailles, parfois émouvantes...



L'heure du spectacle n'a pas encore sonné, mais la salle du Martolet est déjà bien remplie...



La troupe d'improvisation lausannoise Avracavabrac en action!

*Propos recueillis par Joanna Vanay*

L'Echo de La Fontanelle est gratuit et peut être commandé sur [www.lafontanelle.ch](http://www.lafontanelle.ch), rubrique «en savoir plus», par courriel à [info@lafontanelle.ch](mailto:info@lafontanelle.ch), ou en renvoyant le coupon ci-dessous.

Nom/prénom: .....

Adresse complète: .....

je désire:  recevoir gratuitement le journal  renoncer au journal  devenir membre (30.-/an)

Nous vous remercions pour vos dons qui nous parviennent régulièrement. L'association doit en effet participer financièrement aux frais de placement des jeunes et elle ne peut compter que sur votre soutien.

### IMPRESSUM

Journal bisannuel, tiré à 2000 exemplaires

Collaboration: Anne-Marie Cajoux et Joanna Vanay

Responsable journal: André Burgdorfer

Conception graphique: Crealis sàrl

Imprimeur: Imprimerie Jordi SA